



## **Procès-verbal de la séance du CC du 29 septembre 2016 à la grande salle, 20h15**

Présidence : M. Alfred Roth

Secrétaire : M. Didier Bérard

### **1. Appel**

#### **Acceptation de l'ordre du jour**

#### **Acceptation du procès-verbal de la séance du 25 août 2016**

Le président ouvre la séance et salue les Conseillères et Conseillers, les membres de la Municipalité, ainsi que Mlle I. Fogoz, secrétaire municipale. Dans le public, le président relève la présence de M. P. Gamboni, chef du service technique, puis de M. le député Marc Oran.

Avant de commencer la séance, le président rend un dernier hommage à un des membres de notre conseil, Marc Etienne Favre, qui s'est éteint à 52 ans. Il demande d'observer une minute de silence.

Le secrétaire fait l'appel. Avec 46 membres présents, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

**Personnes excusées** : Mmes S. Brändle, C. Bugnon, C. Juillerat. MM. M. Cavadini, G. de Pierri, C. Guérin, P. Latorre, C. Marrel, F. Michaud, C. Stutz.

**Personnes absentes** : MM. M. Belardinelli et C. Rasch.

L'ordre du jour est accepté avec une abstention.

Le président met discussion le PV de la séance du 25 août 2016. Il ne soulève aucune question. Le PV est accepté avec 4 abstentions.

Remerciements au secrétaire pour la rédaction de ce PV.

### **2. Assermentation de Monsieur Christian Sticht**

Le président demande à M. Sticht de s'avancer. Le texte officiel est lu et le conseiller prête serment. Il est applaudi par l'assemblée.

### **3. Communication du Bureau du Conseil**

Le mardi 20 septembre 2016, le vice-président a participé à la cérémonie d'installation des membres du CODIR et des délégués du Conseil Intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois qui s'est tenue à Pully. Il est relevé que M. Didier Bérard assumera la présidence du conseil intercommunal de l'Association.

Lors de sa séance du 31 août 2016 , la Municipalité a nommé :

- Mme Claudine Gygi comme déléguée de la Commune au sein de la Commission régionale de protection civile pour la législature 2016-2021; l'autre délégué est M. Bernard Burri, coordinateur administratif.
- M. Jean-Charles Bartolacelli comme délégué de la Commune au sein du Conseil Intercommunal de l'Association de communes Sécurité Est Lausannois pour la législature 2016-2021.

Lors de la séance du 14 septembre 2016, la Municipalité a pris connaissances des 7 candidatures reçues pour siéger au sein de la Commission d'admission à la Bourgeoisie. Dès lors que 3 places sont disponibles, la Municipalité a décidé de scinder la législature en deux périodes égales. Cette commission sera composée comme suit :

- du 1er octobre 2016 au 31 décembre 2018 : Mme Doris Mangold, MM. Maurice Cavadini et Roland Mettraux
- du 1er janvier 2019 au 30 juin 2021: Mmes Sonia Chatelan, Sandra Gillard et M. Nicolas Megias
- Mme Sarah Braendle est désignée suppléante pour toute la législature.

La votation fédérale du 25 septembre 2016 a vu une bonne participation des cancoires, à 51,3 %.

Pour information, la visite annuelle de M. le Préfet est agendée au 24 octobre 2016 ; elle concerne la secrétaire municipale Mlle Fogoz, le boursier communal M. Ruby, les membres de la municipalité, le secrétaire et le président du Conseil communal.

#### **4. Communication de la Municipalité**

Le président passe la parole au Syndic, puis aux membres de la Municipale.

*Pour les communications, se référer au document disponible sur le site Internet.*

#### **5. Communications de la Commission consultative d'urbanisme (CCU) Communications de la Commission consultative des affaires régionales (CCAR)**

La CCU et la CCAR n'ont pas de communication.

M. Bartolacelli apporte quelques informations, en sa qualité de délégué municipal au Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois, sur la cérémonie d'installation des autorités de cette Association (ASEL) qui s'est déroulée le 20 septembre 2016.

**6. Préavis municipal N° 07/2016 « Financement du déficit d'exploitation du Centre Intercommunal de Glace de Malley - CIGM - Reconduction de la participation de notre commune pour les années 2016 – 2021 »**

Commission technique : M J.-M. Mayor, Mme C. Aubert, M. C. Guérin

Commission des finances : M. J.-P. Bolay, président, Mmes C. Juillerat et C. Touati de Jonge, MM. M. Henchoz et J.-C. Favre

Le président donne la parole pour la Commission technique à M. J.-M. Mayor, puis pour la Commission des finances à M. J.-C. Favre. M. Favre indique que le montant pris en charge pour l'année 2016 par la commune de Belmont est bien de Fr. 17'871.85, et non pas de Fr. 16'342.80, comme indiqué dans le rapport de la CT (montant issu du document de travail, mais corrigé dans le tableau final du préavis).

Le président ouvre la discussion sur le préavis.

Mme S. Gillard demande si les classes se rendaient à Malley, auraient-elles un rabais par rapport à Montchoisi. M. le Syndic répond que c'est le cas mais que la commune ne peut pas imposer des choix dans les activités des écoles. Les professeurs n'ont pas intégré le fait que la patinoire de Malley est maintenant desservie par une gare et que le trajet en train omnibus dure seulement 12 minutes. Le prix des déplacements est à la charge de la commune. Mme Dupertuis a rappelé cela au directeur des écoles.

Le président lit les conclusions et passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

M. le syndic remercie le Conseil et indique que Belmont est la seule commune qui passe par un vote du Conseil pour reconduire la participation de la commune à ce financement.

**7. Préavis municipal N° 08/2016 « Crédit d'investissement - Sécurisation du Flonzel, tronçon supérieur »**

Commission technique : MM. E. Monsutti et S. Gabella

Commission des finances : M. J.-P. Bolay, président, Mmes C. Juillerat et C. Touati de Jonge, MM. M. Henchoz et J.-C. Favre

Le président donne la parole pour la Commission technique à M. S. Gabella, puis pour la Commission des finances à M. J.-P. Bolay.

Le président ouvre la discussion sur le préavis.

Mme M. de Watteville demande si, avant l'établissement de la carte des dangers naturels, la commune aurait aussi été responsable en cas de problème. M. le Syndic répond que la commune a effectué les travaux nécessaires de sécurisation en prenant en compte la norme en vigueur précédemment soit sur 30 années. Les cartes de dangers ont été exigées par la Confédération avec des calculs pour des crues centenaires. Avant la carte, la commune était en ordre. Ces vingt dernières années, il y a 2 crues et tout à bien fonctionné.

M. J.-B. Brunet demande si cette carte a révélé d'autres points qui nécessiteraient des investissements futurs. M. le Syndic lui répond qu'au niveau hydrologique, c'est le seul

point. Après l'édition de la carte des dangers, les propriétaires des terrains sur des zones en danger ont été informés. Ils sont maintenant responsables de l'état de leur parcelle. Avant cela, suite au glissement de 1990, la commune avait établi sa propre carte des dangers, mais principalement sur les risques de glissements de terrain.

Le président lit les conclusions et passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

#### **8. Préavis municipal N° 09/2016**

##### **« Demande de crédit pour l'octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse de Saint Nicolas de Flüe »**

Commission technique : Mmes S. Gillard et L. Ogliaro, M. P. Latorre

Commission des finances : M. J.-P. Bolay, président, Mmes C. Juillerat et C. Touati de Jonge, MM. M. Henchoz et J.-C. Favre

Le président donne la parole pour la Commission technique à Mme S. Gillard, puis pour la Commission des finances à Mme Touati de Jonge.

Le président ouvre la discussion sur le préavis. Sans question, le président lit les conclusions et passe au vote. Le préavis est accepté avec une abstention.

#### **9. Nomination de la Commission de Gestion 2017**

Pour examen de la gestion et des comptes 2016 (5 membres)

M. C. Dupertuis présente la candidature de deux membres de la commission de Gestion 2016 : Mmes Sandrine Rainotte et Marina de Watteville, Il présente ensuite MM. Jean-Baptiste Brunet et Alexis Kalogeropoulos. Mme Rainotte présente M. Christian Dupertuis. Les cinq candidats sont nommés par acclamation.

#### **10. Divers et propositions individuelles**

M. Bolay revient sur sa demande de décoration de la sous-station électrique du chemin des Grands Champs. Il remercie la Municipalité pour le résultat des travaux effectués.

Il est 21h45 lorsque le président clôt la séance du 29 septembre 2016.

#### **Pour le Bureau du Conseil communal**

le président



Alfred Roth



le secrétaire



Didier Bérard

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers communaux
- Aux membres de la Municipalité
- A la préfecture